



Paris, le 16 avril 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

CRI D'ALARME POUR LA BIODIVERSITE PASSONS DU DISCOURS AUX ACTES !

Les gestionnaires d'espaces protégés attendent un Plan Biodiversité ambitieux du Gouvernement et du Ministre d'Etat Nicolas Hulot.

Année après année, les constats se suivent et se ressemblent : l'érosion de la biodiversité ne cesse de se poursuivre. Le nombre d'oiseaux diminue de façon catastrophique d'après une étude du Muséum national d'histoire naturelle. Logique quand une autre étude révèle que le nombre d'insectes a lui aussi diminué de façon drastique. Dans le même temps, l'artificialisation des sols continue malgré toutes les annonces, lois et mesures prises. Encore 55000 ha de terres agricoles et d'espaces naturels perdus en 2016, 590000 en dix ans ! L'équivalent d'un département moyen...

Pourtant, qui aujourd'hui ne reconnaît pas la nature comme un enjeu majeur, tant localement que mondialement ? Qui n'a pas compris que la nature est à la source de toutes nos ressources qu'elle est nourricière, qu'elle fait nos paysages, nos terroirs, qu'elle constitue un lien social fondamental ?

Les réponses publiques semblent inopérantes et surtout incohérentes.

A peine créée, l'Agence française de la Biodiversité voit déjà ses moyens réduits comme ceux des Agences de l'eau, des Parcs nationaux, des Parcs naturels régionaux, des Réserves naturelles, des Conservatoires d'espaces naturels, du Conservatoire du Littoral, des collectivités de Rivages de France... Autant de forces déployées, de compétences mobilisables, d'acteurs expérimentés, déjà reconnus dans les territoires.

Et pourtant :

- Un décret de décembre 2017 autorise les préfets de certains départements à déroger aux normes en matière d'urbanisme et d'environnement !
- Le projet de loi Elan veut faciliter la création de logement mais cette belle cause se sert de la dérèglementation pour libéraliser encore plus l'urbanisme commercial et accélérer l'artificialisation.
- Le Sénat vient d'adopter une proposition de loi relative au développement durable des territoires littoraux. Son objectif : libéraliser l'urbanisme sur le littoral sous couvert d'adaptation aux changements climatiques...

Face à l'urgence, les belles déclarations ne manquent pas, les actes si !

S'ils s'étonnent et déplorent de ne pas être associés à sa rédaction, les gestionnaires d'espaces protégés réclament la publication rapide du plan national pour la Biodiversité. Celle-ci doit être déclarée cause nationale avec une véritable stratégie pour l'intégrer à toutes les politiques publiques en matière économique, sociale, culturelle ou éducative et être dotée de moyens financiers à la hauteur des enjeux.

Un plan de communication national doit accompagner cette mobilisation. Nos concitoyens se considèrent encore trop souvent si peu ou si mal concernés par la dégradation de leur environnement. Et ces politiques doivent être cohérentes. La simplification ne doit pas dissimuler des atteintes à l'environnement. Doit-on rappeler le principe de non-régression inscrit dans la loi sur la biodiversité de 2016 ?

Enfin, l'agro écologie doit remplacer progressivement le modèle agricole actuel. Parce qu'une agriculture respectueuse de la biodiversité peut parfaitement nourrir les bientôt huit milliards de terriens. Cette mutation indispensable doit être menée avec une énergie farouche, au plus près des agriculteurs.

Les gestionnaires d'espaces naturels sont prêts à prendre toute leur part dans ce grand chantier. Et pour cause, l'avenir de notre planète, la vie et la santé de ses habitants en dépendent.

Christophe Lépine

Président de la Fédération des
Conservatoires d'espaces naturels

Michel Métais

Président de Réserves Naturelles de France

Didier Réault

Président de Rivages de France

Michaël Weber

Président de la Fédération des Parcs
Naturels Régionaux de France

Contacts presse :

FPNRF - Pierre-Paul Castelli 06 83 84 01 77

FCEN – Sandrine Poirier 02 38 24 55 08

RNF - Stéphanie Jeannot 03 80 48 91 07

RdF – Florian Geoffroy 05 46 37 45 02

- La Fédération regroupe les 52 Parcs naturels régionaux de France représentant plus de 4300 communes, 4 millions d'habitants et 8,7 millions d'hectares, soit 15% du territoire, répartis dans 15 régions. Plus de 2200 agents y travaillent.

- Les Conservatoires d'espaces naturels gèrent un réseau de 3100 sites naturels sur 160 000 ha.

- Rivages de France fédère, représente, anime et valorise un réseau national de près de 200 collectivités et associations gestionnaires d'espaces naturels littoraux et lacustres préservés.

- Les Réserves naturelles de France gèrent plus de 340 réserves naturelles réparties sur 6000 km² ainsi que les Terres australes françaises.

Fédération des Parcs naturels régionaux, 9 rue Christiani 75018 Paris 01 44 90 86 20 www.parcs-naturels-regionaux.fr

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 6 rue Jeanne d'Arc 45000 Orléans - 02 38 24 55 00 – www.reseau-cen.org

RNF, 2 allée Pierre Lacroute 21075 Dijon Cx - 03 80 48 91 00

Rivages de France, 4 place Bernard Moitessier 17000 La Rochelle - 05 46 37 45 02 - www.rivagesdefrance.org